

Gérer la qualité du vivant : clef de voûte d'un nouveau contrat de société

Michel MOLLARD, 1998

L'image de l'apprenti sorcier ne s'est probablement jamais appliquée avec autant de pertinence que vis-à-vis du comportement de la société occidentale à l'égard du monde vivant. Chaque jour, un événement nous rappelle que ce monde vivant est par définition soumis aux lois de la biologie qui régissent des systèmes fondamentalement complexes. En dehors même des problèmes éthiques (clonage, OGM, etc.), les questions de vache folle, de qualité des eaux, de sécurité en montagne liée à la dégradation et l'inexploitation des terrains, de sécurité nucléaire nous rappellent que l'homme ne peut impunément s'affranchir du complexe nature dont il fait partie intégrante.

Réduire la complexité de ces systèmes, en améliorer sans cesse la connaissance intime est sans doute légitime. Conserver cette approche pour agir sur le vivant l'est certainement beaucoup moins car elle est en contradiction avec le mode de fonctionnement systémique des organismes vivants.

Une telle attitude induit généralement une suite sans fin d'interventions dont chacune est destinée à corriger les déséquilibres créés par la précédente. Elle est cependant devenue quasi permanente s'agissant de la gestion de la qualité du vivant.

Dans toutes les dimensions de son activité, l'homme est confronté à des problèmes de qualité du vivant que ce soit son alimentation, son cadre de vie, ses relations aux autres qui s'intègrent dans la problématique générale de la qualité des territoires en tant que simultanément supports de l'activité et milieu de vie des hommes.

Dans un mode de relations équilibré entre milieux urbains et industriels et milieux ruraux, tel qu'il a longtemps prévalu, l'agriculture a été le principal gestionnaire, pour l'ensemble de la société, de la qualité du vivant et partant, du territoire.

La prééminence progressive du pouvoir et des modes de fonctionnement des milieux urbains a entraîné une rupture de cet équilibre. D'une part, les contraintes pesant sur l'activité agricole ne lui permettent plus d'assumer certaines fonctions sans contrepartie, comme ce fut historiquement le cas pour tout ce qui concerne l'entretien de l'espace, le maintien du cadre de vie. D'autre part, les modes de pensée et d'action et les évolutions techniques ont favorisé l'irruption de nouveaux acteurs dans la gestion de la qualité du vivant : industriels, distributeurs pour l'approvisionnement alimentaire, associations nombreuses et variées pour la gestion de la nature ou de la vie locale, administration pour l'aménagement du territoire, etc. Chacun de ces acteurs intervient généralement de manière sectorielle sur le vivant, ou dans le pire des cas de manière globale sur un sujet pour lequel ses compétences sont parfois partielles. Ainsi l'évolution de notre société a d'une part entraîné un affaiblissement de la capacité de gestion en commun de la qualité du vivant et des territoires, et d'autre part aggravé cet affaiblissement en proposant des modalités d'intervention insuffisantes pour prendre en compte le caractère systémique, complexe et multiacteurs des problèmes de gestion du vivant.

Le contrat implicite qui a existé durant des siècles entre la société dans son ensemble et son agriculture, aux termes duquel cette dernière étant garante de la qualité du vivant et des territoires, a besoin aujourd'hui d'être réactualisé et rendu explicite.

Cette actualisation devrait être à l'origine d'une nouvelle « patrimonialisation » de la qualité du vivant et des territoires par l'ensemble des acteurs de la société française. Elle doit se fonder sur le respect d'une identité renforcée de chacun de ces acteurs et sur l'expression sous la forme d'offres et de demandes respectives de qualité des attentes et des engagements de chacun d'eux.

Cette voie paraît seule susceptible de permettre d'éviter les effets négatifs d'une approche externe et sectorisée de ces problèmes de qualité du vivant dont il n'est pas exagéré de dire qu'ils sont lourds de conséquences pour l'avenir de l'homme.